CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E124753** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE 29/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2014

Raison sociale : TOUBIN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/05/2023

Capital : 2 000

2 IMPASSE DE LA BAYOTIERE
49080 BOUCHEMAINE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bouchemaine 803 967 959

Siret : 803 967 959 00013

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5500667

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 56158Y8631000/003

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 56158Y8631000/003

Situation fiscale et sociale : A jour au 24/08/2026

Téléphone : 06 23 46 76 22 **Fax :** 06 23 46 76 22

Portable : 06 23 46 76 22

Responsabilité légale :
TOUBIN FRANÇOIS PIERRE GÉRANT

Site Internet : http://www.anjou-tfp-plomberie.fr

E-mail : contact@anjou-tfp-plomberie.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 228 000 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	1	27/09/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		02/10/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E124753** **VALABLE JUSQU'AU** **26/09/2027**

ÉDITÉ LE **29/10/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/05/2023
Capital : 2 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Bouchemaine 803 967 959

Siret : **803 967 959 00013**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5500667
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 56158Y8631000/003
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 56158Y8631000/003
Situation fiscale et sociale : A jour au 24/08/2026

Raison sociale : **TOUBIN**

2 IMPASSE DE LA BAYOTIERE
49080 BOUCHEMAINE

Téléphone : 06 23 46 76 22 **Fax :** 06 23 46 76 22
Portable : 06 23 46 76 22

Site Internet : http://www.anjou-tfp-plomberie.fr
E-mail : contact@anjou-tfp-plomberie.fr

Responsabilité légale :
TOUBIN FRANÇOIS PIERRE GÉRANT

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	27/09/2023
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	02/10/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/09/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	02/10/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	02/10/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

29/10/2026 08:43

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.